



**Cette information est contenue dans un témoignage publié sur internet le samedi 10 octobre 2020 par le journaliste Romaric Tenda.**

«Un détenu est privé de ses libertés mais n'est pas privé de ses droits »

### **Voici l'intégralité du témoignage d'Olivier Bibou Nissack**

*"Je reviens du CAMP YAYAP de Yaoundé où est détenu depuis plusieurs jours maintenant Olivier Bibou Nissack.*

*Après avoir pris tous les renseignements liés aux jours et aux heures de visite, c'est tout naturellement que je m'y suis rendu ce jour dans l'optique de le rencontrer et de lui apporter tout mon soutien et lui renouveler mes amitiés, ma fraternité dans ces moments difficiles. Et bien, une fois à la guérite, après avoir récupéré ma CNI, je suis verbalement notifié que je ne peux pas le rencontrer parce que me dit-on, je suis journaliste et qu'il me faut une autorisation spéciale de la hiérarchie pour rencontrer mon frère Olivier. Malgré mon insistance, un appel de la hiérarchie me somme (moi particulièrement) de rentrer car on ne pouvait me laisser le voir. Vous imaginez toute ma déception à l'instant.*

*Mais ce qui m'a le plus heurté se sont les nouvelles qui m'ont été rapportées de l'intérieur par*

*sa charmante épouse qui sortait lui rendre visite. Désormais Olivier Bibou Nissack est complètement isolé me fait-elle savoir. Il a été retiré et placé dans un coin totalement isolé des autres détenus. Presque personne ne peut le rencontrer sans faire face au type de refus que j'ai essuyé aujourd'hui. Aucun des confrères ne parviens à avoir accès à lui. Plusieurs autres ont tenté avant moi, et ont été refoulés à la guérite. En plus, son épouse me fait savoir que désormais il lui a été enlevé le droit à la lecture. Il n'a plus aucun livre en sa possession. Il ne peut plus lire. Tous ses livres lui ont été retirés par les gardiens. Même le livre du code de procédure pénale que lui avait été apporté par l'épouse du professeur Alain Fogue lui a été retiré. Donc impossible pour Olivier Bibou Nissack de lire de nouveau un livre malgré le fait d'être privé de liberté.*

*Avant hier, il lui a été donné de constaté par l'un des agents que son dossier est déjà devant le commissaire du gouvernement. Des évènements qui se passent sans qu'il ne soit notifié. Même pas par écrits. Au delà de ce traitement qui peut sembler dur pour beaucoup, c'est un homme téméraire doté d'un moral d'acier qui est détenu au CAMP YAYAP en ce moment me fait savoir son épouse très joviale après avoir vu son homme. Par ces mots, je viens marquer mon soutien à Olivier Bibou Nissack qui plus qu'un ami, est un frère dont les menaces et intimidations ne feront changer de positions. Le connaissant bien évidemment.*

*Cela dit, peu importe de nombre de refus que j'essuerai, je continuerai à faire la navette pour le rencontrer et lui apporter tout mon soutien. Au delà de champ politique, nous nous connaissons, nous avons nos amitiés de plusieurs dates. Je plaide donc pour sa libération car, il est peut-être dur dans le ton et ferme dans les convictions, mais Olivier est l'exemple même d'un vrai combattant pour le changement pacifique et idéologique au Cameroun. Et non violent !*

*#Liberez\_Olivier\_Bibou\_Nissack*